



BVVB INFO N°63

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, avril 2011

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/2011 – PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui fait partie du Plan Local d'Urbanisation (PLU) a été présenté et discuté⁽¹⁾. Ce PADD doit couvrir une période de 10 à 20 ans. Ce PADD est en discussion. Lorsqu'il sera finalisé, il sera complété par des orientations d'aménagement et de programmation, un règlement et des annexes afin de constituer le Plan Local d'Urbanisation (PLU)

Conformément à l'article L123-1 du code de l'urbanisme, le PLU de notre commune comportera deux volets :

- un volet communal, défini par la municipalité, pour les aménagements relevant de la compétence de la commune.
- un volet intercommunal, défini par Europ Essonne, pour les aménagements relevant de la compétence de la communauté d'agglomération⁽²⁾.

A ce jour, rien n'est décidé, et une présentation du PLU aux Urbisylvains aura lieu le samedi 30 avril 2011 de 9h à 12h, à la Mairie (renseignements au service urbanisme 01 64 49 56 80)

⁽¹⁾ Le PLU remplace le POS (plan d'occupation des Sols) depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain du 13 décembre 2000 (loi SRU)

⁽²⁾ Voir le Projet d'Agglomération 2010 – 2014 sur le site d'Europ'Essonne
http://europessonne.fr/index.php?option=com_phocadownload&view=sections&Itemid=113

DISTRIBUTION DES CONTENEURS

Le tri sélectif va prochainement changer. Vous avez reçu le dépliant ci-dessous vous donnant le futur mode opératoire de la collecte de nos déchets.

(Voir aussi le site de La Ville du Bois <http://www.la-ville-du-bois.fr/index.php/Accueil?idpage=1&idmetacontenu=850>)

Calendrier du ramassage > LA VILLE DU BOIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ordures ménagères	✗				✗
Plastiques, emballages, cartons, papier			✗		
Verre		✗			
Déchets verts (du 1er avril au 30 novembre)	✗				

Ramassage des ENCOMBRANTS en 2011

AVRIL	MAI	JUN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
1 ^{er}	06	03	1 ^{er}	05	02	07	04	02

RAPPEL

- > Sortir les conteneurs, caissettes et encombrants à partir de 19h, la veille du ramassage.
- > La collecte des déchets végétaux est limitée à 5 sacs ouverts et 2 fagots ficelés de moins d'un mètre.
- > Veiller à retirer les films plastiques des revues et vérifier que les papiers ne soient pas souillés avant de les jeter.
- > Veiller à retirer les bouchons des aérosols mais pas nécessairement ceux des bouteilles plastiques et briques.
- > Il n'est pas nécessaire de décoller les étiquettes des bouteilles et des pots.

En cas de doute, n'hésitez pas ! Jetez dans votre poubelle habituelle.

À CONSERVER

À PARTIR DU 6 JUIN 2011
NOUVELLE COLLECTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DU TRI SÉLECTIF

NOUVEAU

Distribution des nouveaux conteneurs du 4 avril au 30 juin

NOUVEAU

SIRM
Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry

BALLAINVILLIERS
LA VILLE DU BOIS
LINAS
LONGPONT-SUR-ORGE
MONTLHÉRY

Ne pas jeter sur la voie publique

La suite au verso...





RESIDENCE DU PLESSIS

Au cours du Conseil Municipal du 22 mars, la dénomination de la voie publique du lotissement SCI LE GRAND NOYER a été décidée : ce sera la « rue de la Grange aux Cercles ».

Les travaux avancent bon train. On peut déjà imaginer la configuration finale de l'ensemble des constructions.



Nouvelles dispositions en matière de collecte des déchets

À partir du 6 juin, collecte des nouveaux contenants

Plastiques, emballages, cartons, papier

Verre

Ordures Ménagères

PAS DE CHANGEMENT

À partir du 6 juin, collecte des nouveaux contenants

Ce qui ne change pas !

- > L'enlèvement des encombrants et des déchets verts
- > L'enlèvement du verre dans les caisses vertes

Les nouveautés !

- > L'enlèvement des ordures ménagères deux fois par semaine dans des contenants normalisés à couvercle gris
- > L'enlèvement des bouteilles en plastique, flacons, briques alimentaires, emballages, papier, journaux, magazines et du carton, une fois par semaine dans des contenants normalisés à couvercle jaune.

SIRM

COURRIER DE MONSIEUR MICHEL BERSON, PRESIDENT SORTANT DU CONSEIL GENERAL 91

Le Conseil Général de l'Essonne a pris acte de la rencontre du 16 février 2011 à la Direction des Transports à laquelle BVVB était conviée dans le cadre de la requalification de la RN20 et de la Gratuité de l'A10.

Monsieur BERSON a ainsi alerté Monsieur HUCHON, Président de la Région Ile de France, et les deux Présidents des Conseils Généraux de l'Eure et Loir et des Yvelines.

Souhaitons que les changements des Conseils Généraux après les dernières élections cantonales ne compromettent pas le suivi de dossiers déjà bien engagés.

CONFLIT ENTRE LE SIRM ET LE SIREDOM : LES DECHETTERIES EN JEU

Depuis plusieurs mois, le SIRM (Syndicat Intercommunal de la région de Montlhéry) est en conflit ouvert avec le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Elimination des Déchets et des Ordures Ménagères) qui gère les déchetteries auxquelles les administrés des communes du SIRM ont accès. Déjà, les nouveaux arrivants du SIRM ne bénéficient plus de carte d'accès. Le contrat liant les deux syndicats arrive à expiration le 5 avril 2011. Si un nouvel accord n'est pas trouvé, nous n'aurons plus accès aux déchetteries.

Le syndicat mixte réunit les 17 communes en bordure de la RN20. Il a décidé de rédiger une charte d'harmonisation de la publicité extérieure sur cette voie qui traverse l'Essonne du Nord au Sud. En l'absence d'obligation légale dans ce domaine, les communes édictent leur propre réglementation. La charte a déjà été approuvée par une majorité de communes.